

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

Le conseil est composé des messieurs suivants: L'hon. Francis Baring, M. P., président; lord Lytton, le très-hon. M. Gibson, sir William Molesworth, bart., M. P., S. H. Walpole, Ecr., M. P., J. Hume, Ecr., M. P., R. Cobden, Ecr., M. P., Horsman, Ecr., M. P., A. Stafford, Ecr., M. P., J. Napier, Ecr., M. P., J. Simeon, Ecr., M. P., C. B. Adderley, Ecr., M. P., H. Ker Seymour, Ecr., M. P., M. J. Higgins, Ecr., F. A. McGeechey, Ecr.

On dit que les membres qui font partie de la société pour la confédération des provinces britanniques, ont déjà pris ce sujet en considération, et se proposent d'établir prochainement une correspondance avec cette société en Angleterre.

BILL DE LA RÉCIPROCITÉ.— Il paraît enfin comme certain que des tentatives vont être faites pour faire passer au congrès Américain un bill sur la réciprocité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis.— Ce bill a déjà été présenté par M. Maclean à la chambre des représentants.

ELECTION DU COMTÉ DE SHERBROOKS.— M. Sanburn, jeune monsieur récemment admis à la profession d'avocat doit se présenter à la prochaine élection de ce comté. Il sera probablement opposé par un tory du nom de Cleveland.

DINER DES MEMBRES DE LA PRESSE.— Jeudi dernier, les éditeurs et les propriétaires de journaux de Montréal, ont dîné ensemble au restaurant Compain. M. Ferris éditeur du Montreal Gazette président, et M. Kenner, éditeur du Herald, agissant comme vice-président.— Quoi que nous n'ayons pas assisté à ce dîner, nous approuvons tout-à-fait le but de cette réunion, par aujourd'hui surtout, où la lutte des journaux semble se continuer avec beaucoup d'animosité, ce dîner a pu contribuer à faire un grand bien.

Quoique nous n'ayons pas été invité à publier les procès-verbaux d'une assemblée tenue à Soulanges, dans le but d'abolir ou de réformer la Tenure Seigneuriale, nous croyons devoir le faire, vu qu'un grand nombre d'agriculteurs prennent un grand intérêt à la discussion de cette question.

Tenure Seigneuriale.—Paroisse de Soulange.— A une assemblée publique, tenue à Soulange, le 3 février courant, à l'issue du service divin.

F. SAUVÉ dit LAPLANTE, Ecr., ex-maire, fut appelé à présider l'assemblée et E. Hays, Ecr., N. P. pris d'agir comme secrétaire.

M. J. B. E. Dorion, de Montréal, donna quelques explications sur les résolutions suivantes qui furent adoptées à l'unanimité:

Proposé par T. Marcoux, Ecr., conseiller et cultivateur, secondé par M. A. Séguin, cultivateur.

10. Résolu. Que cette assemblée est entièrement convaincue que le présent système de la tenure seigneuriale est devenu onéreux et insupportable dans la plus grande partie des seigneuries du Bas-Canada, en conséquence des exactions de tous genres qui y ont été faites depuis un grand nombre d'années et par l'insuffisance de la loi pour la protection des censitaires contre les empiétements journaliers des seigneurs ou leur agents.

Proposé par Antoine Pillo, Ecr., cultivateur, secondé par M. Charles Ménard, cultivateur:

Résolu.— Que cette paroisse contient dans son sein des preuves irrévocables des mauvais effets, résultant de la présente tenure, dans les grandes quantités de terres accaparées par le seigneur de Soulange, et tenues en friches et dans un état de complet abandon, sans qu'elles soient clôturées et qu'un travail quelconque y soient faits depuis qu'elles sont en sa possession, tandis que grand nombre de nos compatriotes sont obligés de s'expatrier en passant aux Etats-Unis, pour pourvoir aux besoins de leurs familles.

Proposé par M. Michel Filletrault, cultivateur, secondé par M. Jos. Cuillierier, cultivateur:

Résolu.— Que cette assemblée ne saurait trop se prononcer en faveur d'un changement de tenure et elle espère que la convention des délégués devant s'assembler à Montréal, pour la seconde fois, le 12 février courant, aura l'effet de faire comprendre à la chambre d'assemblée que le peuple désire ardemment d'en finir avec un système usé, désavantageux à la population entière, retardant le progrès dans le pays et étant contraire au bonheur et à la prospérité de la société entière.

Proposé par P. Watier, Ecr., cultivateur, secondé par Philippe Hooftstetter, Ecr., cultivateur.

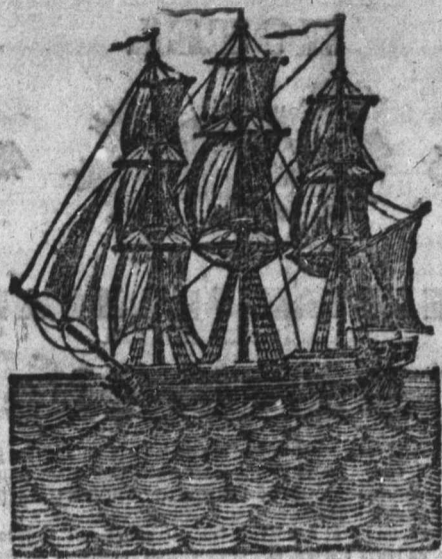
Résolu.— Que cette assemblée désire être représentée dans la Convention sur la Tenure Seigneuriale, prie E. Hays, Ecr., N. P., de vouloir bien accepter la charge de délégué de cette paroisse pour la représenter dans la Convention, à sa prochaine assemblée.

Proposé par P. Hooftstetter, Ecr., secondé par M. Jos. Roy:

Résolu.— Que l'avenir, la Minerve, le Moniteur, et le Herald sont priés de vouloir bien publier les procès-verbaux ci-dessus.

Des remerciements ayant été votés au président et au secrétaire, l'assemblée s'est terminée.

F. SAUVÉ dit LAPLANTE, Président, (Signé) E. HAYS, N. P., Secrétaire.



NOUVELLES D'EUROPE RECUES PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Le vaisseau Europa est arrivé à Halifax vendredi dernier. Les nouvelles d'Europe qui nous ont été transmises hier par le télégraphe ne sont pas d'une très grande importance.

En France les affaires ne se font pas rapidement à l'assemblée nationale. Le budget est encore soumis à un comité. Le bill d'éducation de M. Falloux a été beaucoup de discussion à l'assemblée nationale. M. Victor Hugo a fait un discours contre ce bill d'éducation qui a été beaucoup applaudi. Le journal Le Réformateur a été supprimé et le journal La Presse a été saisie.

En Prusse, la dissolution du cabinet n'a pas eu lieu. Le roi doit prêter le serment d'allégeance à la constitution.

L'Autriche est maintenant occupée à la réunion des divers constitutions des provinces. Les diètes des diverses provinces doivent être convoquées pour le mois d'octobre, et celle de l'empire s'assemblera dans le courant de l'année prochaine.

A Rome le manque d'argent a empêché le pape d'y rentrer et la France lui a déjà promis une forte somme.

Le vaisseau Hollingen a fait naufrage sur les bancs de sable de la rivière Noire avec 290 passagers. Tous sont parvenus à s'échapper l'exception du capitaine et de douze matelots qui ont péri.

Il est arrivé hier un vaisseau venant de la Californie, qui avait à bord soixante et cinq passagers, un million et demi d'or et quatre mille doublons du Mexique.

GRANDE FOIRE INTERNATIONALE.— Comme on a pu le voir par les journaux de cette ville, il doit y avoir en Angleterre, dans le courant de l'année prochaine, une grande foire où chaque nation du monde sera appelée à exhiber ses produits, ses objets d'arts et de manufacture.

Nous avons été flatté en voyant un correspondant de la Gazette proposer un prix de vingt louis à tout artisan de la province qui fera le meilleur ouvrage en bois de noyer. Celui qui suggère ce projet se propose de souscrire lui-même la somme de quinze piastres.— Un projet comme celui-là mérite certainement d'être mis à exécution, et nous osons croire qu'un grand nombre de citoyens influent viendront de l'avant et donneront chacun leur quote part d'argent afin d'encourager les ouvriers du Canada, à concourir dans l'exécution de ce grand ouvrage qui sera exhibé à la grande foire qui aura lieu à Londres.

M. Fleck a maintenant en vente un grand nombre d'instruments d'agriculture ou autres des bouleverseurs de sol. Ces instruments se recommandent particulièrement par la main d'œuvre, n'en coûtant point sous ce rapport à ce que nous avons vu de mieux. Nous invitons ceux qui auraient besoin de ces instruments, de se les procurer chez M. Fleck, et ils ne pourront que s'en bien trouver.

Mr. D. F. Viger fera samedi prochain devant l'Institut Canadien, une lecture sur le Droit Constitutionnel du pays.

THÉÂTRE ROYAL.— Lundi dernier les amateurs anglais ont joué deux petites comédies. Plusieurs d'entre eux se sont distingués. Le capitaine Lovelace est celui, selon nous, qui a le mieux joué.

MONSTRE HUMAIN.— On nous apprend qu'une femme de la paroisse de St. Thimothée, vient de mettre au monde un enfant mort-né, qui surpasse en bizarre horreur, toute ce que la nature humaine a encore enfanté de plus horriblement. Le nouveau né n'a d'autre main que la tête et les bras; le reste est littéralement une tortue avec la dos et le ventre en dur feuille, et les pieds parfaitement semblables aux pattes de cette amphibie. A l'insu de la tortue, il

enfonce et cache ses pieds sous l'abdomen, et se met au dehors, en articulant un cri qui se ressemble au cri aux saisissements ordinaires chez les nouveau-nés. On dit même qu'il a été posé à tête entre les deux épaules, jusqu'au niveau de ses épaules. Les parents obéissent à un premier instinct d'horreur et recourent à la renommée désagréable que ce fait était de nature à donner à leur nom; avaient, sous ce rapport, voulu l'effacer en n'ayant mis l'enfant à l'école, et sous le curé, l'enfant a le baptême et semble vouloir vivre. S'il est permis de désirer la mort d'un être humain, c'est à coup sûr dans ce cas. Mais qu'il vive ou qu'il meure, ses parents auront, nous l'espérons, assez de raison, pour faire payer à la curiosité publique, le prix d'une popularité regrettable, mais à laquelle ils ne peuvent se soustraire qu'à demi.— Avenir.

L'enfant monstre dont nous empruntons la naissance de l'avenir du 7, et que nous publions dans notre feuille d'aujourd'hui, est mort après neuf jours de vie.

AUX CORRESPONDANTS.

B. Nous avons reçu votre lettre. Votre morceau de poésie paraîtra prochainement dans notre feuille.

Un ami. Nous sommes à vous voir avant de publier votre correspondance.

Un meublier. Votre correspondance est inadmissible.

Un corroyeur. Votre écrit paraîtra dans notre prochain numéro.

MARIAGES.

En cette ville, le 4 du courant, par Messire Pellissier, M. AMABLE DORVILLE, commis-marchand, à Dlle MARI-MARGUERITE MATHO, tous deux de cette ville.

En cette ville, hier vintin, par messire Connolly, M. GEORGE CLOUTIER, typographe, ci-devant de Québec, à Dame MARGARET MANN, veuve de feu Thomas Mitchell, Ecr., avocat, de cette ville.

Le même jour, par Messire Pellissier, M. JOSEPH RENEUR, tailleur en hardes, à Dlle LOUISE-HENRIETTE, fille aînée de M. F. PELLETIER, ci-devant marchand de cette ville.

Le même jour, par Messire Pellissier, M. JOSEPH LA MOUCHE, à Dlle ELEANORE DUBOIS DITE LAFRANCE;

A St. Hyacinthe, le 4 du courant, par M. V. Papineau, curé de St. Marc, L. A. DESSAULTES, Ecr., à Dlle L. ZÉPHIRINE THOMPSON, tous deux du même lieu.

CHARADE.

Mon premier, malgré les hivers, Conserve toujours sa parure; Mon second, sans corps, sans figure, Est applaudi dans les concerts; Et mon entier, d'une voix pure, De ses chansons remplit les airs.

Le mot de la dernière Charade est, Char-rie.

Notre presse s'étant cassée de nouveau mardi dernier, au moment où nous nous propositions d'imprimer la seconde forme de notre journal, nous avons été forcé de retarder la publication de notre feuillet à aujourd'hui.

Nous espérons que nos lecteurs voudront bien nous pardonner ce retard. Dorénavant nous ferons en sorte de sortir le plus régulièrement possible, vu que notre presse est maintenant au grand complet.

Bureau du Peuple Travailleur, vendredi, 15 fév. 1850.

AVIS.

Une VACHE égarée se trouve chez une personne résidant dans le faubourg Québec depuis quelques semaines sans encore avoir été réclamée. La personne qui l'aurait perdue est priée de passer à ce bureau le plutôt possible afin de prendre le lieu où elle se trouve. 5 février 1850.

HOTEL D'YAMASKA, [YAMASKA HOUSE,] Village de Saint Hyacinthe.

LES soussignés ont l'honneur de témoigner au public leur reconnaissance de l'accueil par lequel ont été reçus les efforts qu'ils ont faits, pour donner aux habitants de St. Hyacinthe un café digne de leur patronage. Désireux de mériter toujours la faveur publique, ils ne négligeront rien pour maintenir dans leur établissement, l'élégance et le confort. Les rafraichissements et liqueurs seront toujours de meilleur choix.

St. Hyacinthe, 2 février 1850.

E. PAJEAU & Co.

J. N. Roy LIQUORISTE.

7, Rue des Allemands, aubourg St. Laurent.

constamment en main un assortiment de LIQUEURS FINES qui ne cèdent en rien aux meilleurs liquors importés d'Europe, qu'il disposera à des prix très modiques, soit en gros ou en détail. 29 janvier.